

Concept de premiers secours



Championnat Motocross AFM

Concept de sécurité sanitaire

Saison 2025



Concept N°
Demandeur

725.14
Monsieur Bruno Régamey, président AFM

Table des matières

1.	Introduction	Page 1
2.	Orientation	Page 1
	2.1 Présentation de la manifestation	Page 2
	2.2 Définition du mandat	Page 2
3.	Description de la manifestation	Page 3
	3.1 Nom de la manifestation	Page 3
	3.2 Lieu de la manifestation	Page 3
	3.3 Dates et heures	Page 4
	3.4 Personne de référence	Page 4
4.	Analyse du risque	Page 4
	4.1 Participation et affluence	Page 4
	4.2 Type d'activités	Page 5
	4.3 Tableau des risques	Page 6
	4.4 Appréciation du risque	Page 7
	4.5 Retour d'expérience	Page 7
5.	Définition de la mission	Page 7
	5.1 Missions générales	Page 7
	5.2 Limites du contrat	Page 7
	5.3 L'Etat-Major BlueFires	Page 8
	5.3.1 Place de fête	Page 8
	5.3.2 Emplacement du poste de secours	Page 8
	5.3.3 Accès ambulance	Page 8
	5.3.4 Zone d'atterrissage hélicoptère	Page 8
6.	Répartition des responsabilités	Page 9
	6.1 Le CO des concours	Page 9
	6.2 Le comité de pilotage sécurité de la manifestation	Page 9
	6.3 Organigramme BlueFires Sàrl	Page 9
	6.4 Le chef de poste	Page 10
	6.5 Le personnel professionnel	Page 10
	6.6 Le personnel non-professionnel – secouriste	Page 10
	6.7 Le poste de secours	Page 10
7.	Conclusion	Page 11

1. Introduction

A la demande du Président de l'Association Fribourgeoise de motocycliste (AFM) nous avons étudié et édité un concept afin d'assurer la sécurité sanitaire sur la saison 2025 de motocross.

Notre réflexion s'appuie sur notre expérience, sur les prescriptions cantonales ainsi que sur les directives de l'Inter-Association de Sauvetage (IAS), dont BlueFires Sàrl est membre actif, pour la mise en place d'un dispositif médico-sanitaire de cette importance.

Nous prendrons également en compte les éléments imposés par vos Règlements spécifiques.

2. Orientation

2.1 Présentation de la manifestation

Dans le cadre du Championnat AFM (Association Fribourgeoise de Motocycliste), l'Association organise plusieurs courses sur la saison. Cette manifestation se déroule sur deux journées avec une participation d'environ 300 pilotes sur les deux jours.

Il s'agit de courses rassemblant plusieurs catégories, se déroulant le samedi et le dimanche.

2.2 Définition du mandat

Assurer, en collaboration avec les services officiels d'intervention, la sécurité sanitaire sur le site et sur la piste du motocross.

Les mandats sont les suivants :

- Mettre en place toute la sécurité sanitaire durant les heures désirées par l'organisateur.
- Gérer la mise en place des infrastructures réservées aux 1^{er} secours.
- Gérer la mise à disposition des ressources humaines non-professionnelles et professionnelles.
- Assurer un contact avec les autres acteurs de la sécurité.
- Collaborer avec toutes les ressources nécessaires pour le bon suivi de la manifestation (organisateur, service de sécurité, chef de course, etc).
- Mettre en place les moyens d'évacuations sanitaires en collaboration avec les services d'ambulances de la région, la centrale 144 et Rega.

3. Description de la manifestation

3.1 Nom de la manifestation

Championnat AFM 2025 - course de Motocross

3.2 Lieu de la manifestation

Selon le calendrier de l'AFM 2025 :

22 et 23 mars	Liebistorf	
14 et 15 juin	Le Locle / NE	
12 et 13 juillet	Broc	
19 et 20 juillet	Chesalles	
31 août	Cournillens	(30.08.25, course ANGORA)
06 et 07 septembre	Lugnorre	
20 et 21 septembre	Prez	

3.3 Dates et heures

- Samedi 07h30 – 18h00
- Dimanche 07h30 – 18h00

3.4 Personnes de référence

Personne responsable et de contact :

Monsieur Bruno Régamey

079/434.97.92

president@afm-moto.ch

4. Analyse du risque

Afin de pouvoir évaluer le dispositif à mettre en place lors de cette manifestation, nous avons pris en compte dans notre analyse du risque :

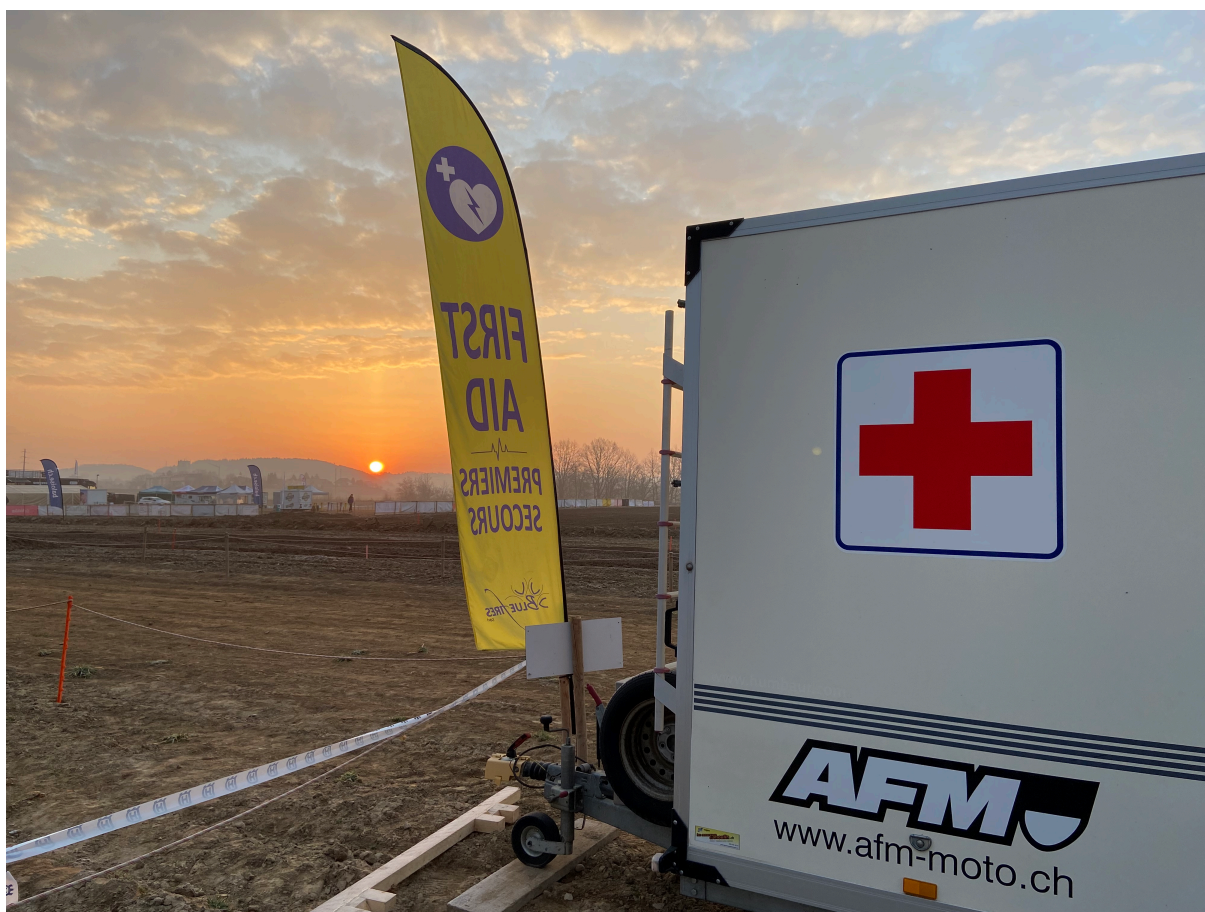
4.1 Participation et affluence

Chiffres annoncés par l'organisateur

- | | |
|----------------------------|--|
| 1. Nombre de concurrents : | 300 personnes environ sur les deux jours |
| 2. Staff et bénévoles | 30 personnes environ |
| 3. Type de participants : | juniors et adultes |
| 4. Nombre de spectateurs : | 700 personnes environ sur les deux jours |

4.2 Type d'activités

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. Type d'activités : | entraînements et courses de motocross. |
| 2. Type de véhicules engagés : | Motocross 50 auto., 65, 85, 125, 250 et 450cc |



Düdingen mars 2022

4.3 Tableau des risques

Afin de pouvoir évaluer les risques liés à votre manifestation, nous vous proposons une analyse grossière des éléments que nous avons pu évaluer selon le tableau suivant :

Catégorie	Dangers	Risques sanitaires	Risques généraux	Facteurs contributifs
Participants	Amateurs Professionnels Jeunes	Chutes Ejection Ecrasement Épuisement	En lien avec les activités du sport motorisé	Programmation, Météo, Bruits
Activités	Course Saut Vitesse	Chutes Chutes de groupes Ejection Ecrasement Renversement	Accident débordant sur le publique Difficulté d'accès	Programmation Type de terrain Météo
Météo	Chute, glissade Effondrement de structures, branches	Traumatisme Hypothermie Hydrocution	Vent violent Orage	Infrastructures temporaires, Tente.
Substances	Alcool Drogue etc.	Comas Agitation Violence	Violence Criminalité	Risque mineur sur votre manifestation
Violence	Groupe, individus Agressions	Traumatisme	Débordement Mouvement de foule	Risque mineur sur votre manifestation
Epidémie	Alimentaire	Intoxication alimentaire Contamination	Rassemblement Proximité	Stands Affluence

4.4 Appréciation du risque

Sur la base des informations obtenues par l'organisateur et sur les retours d'expérience que nous tenons à jour après chaque manifestation, nous analysons l'appréciation du risque selon plusieurs éléments en corrélation avec plusieurs schémas ou scores permettant d'en faire la synthèse.

Ils sont ensuite confrontés à notre expertise et notre expérience ainsi qu'aux obligations légales liées aux types d'activités.

Dans le cadre de votre manifestation, nous sommes principalement soumis aux exigences cantonales et aux statuts régissant les courses de motocross.

4.5 Retour d'expérience

Nous nous basons sur le retour d'expérience des saisons motocross AFM depuis 2019.

Nous pouvons garantir que le dispositif mis en place correspond aux besoins de cette manifestation.

5. Définition de la mission

Au vu des activités proposées, du nombre de participants attendus, dans le secteur préétabli pour la manifestation, le dispositif médical doit être capable de répondre aux missions suivantes :

5.1 Missions générales

- Prodiguer les premiers secours de qualité aux participants.
- Prodiguer des soins avancés permettant une prise en charge globale des victimes et une préparation adaptée à leur évacuation sanitaire.
- Travailler en collaboration avec les partenaires :
La centrale 144, la police, les sapeurs-pompiers, les ambulances du dispositif cantonal, le SMUR, la REGA et l'organisateur.
- En cas d'événement majeur, d'assurer un tri des situations d'urgence afin de diriger les patients vers les structures de soins adaptées selon les directives sanitaires.
- Renseigner le CO et le 144 en cas d'événements particuliers.
- Organiser la montée en puissance des moyens de secours régionaux et cantonaux selon les procédures en vigueur.

5.2 Limites du contrat

Les missions des équipes de BlueFires Sàrl sont définies par le contrat de prestation. Toutefois, nous tenons à rappeler les grandes lignes du mandat des équipes de 1ers secours :

- Prise en charge des participants dans l'aire de compétition.
- Prise en charge des participants dans la zone du paddock (parc coureurs)
- Prise en charge du public sur la zone de fête : Zone de la cantine et autour de l'espace de la piste.
- Prise en charge des membres du staff sur toute la zone de la fête.
- Les parcs du public, trop éloignés de la zone de fête ne seront pas couverts. Nous pourrions nous déplacer sur cette zone en cas de besoin uniquement si notre activité nous le permet.
- Contrôle de l'équipement des pilotes sur la prégrille, si nécessaire (*demande spéciale du comité AFM*)

5.3 Plan de secours

5.3.1 Place de compétition

Un plan de manifestation sera transmis par les organisateurs à la personne de contact du poste sanitaire.

5.3.2 Emplacement du poste de secours

L'emplacement du dispositif médico sanitaire sera discuté entre l'organisateur et BlueFires avant la manifestation. Il sera défini en respectant plusieurs éléments tel que :

- Accessibilité par le public
- Accessibilité par les pilotes
- Proche d'un accès routier permettant l'intervention des ambulances
- Avec accès à l'électricité, aux toilettes et à l'eau.

5.3.3 Accès ambulance

L'accès au poste de secours doit être en tout temps accessible par les véhicules d'urgences via une route ou un chemin praticable.

5.3.4 Zone d'atterrissage hélicoptère

Dans les champs à proximité de la manifestation, selon conditions météorologiques et des cultures présentes.

5.3.5 Effectifs engagés

Au regard des différents points relevés, l'effectif proposé sera le suivant :

Samedi et dimanche

Professionnels	1 Ambulancier
Secouristes	3 secouristes minimum Niveau 2 IAS

6.4 Le chef de poste

- Est le garant du bon fonctionnement de la manifestation.
- Il prendra contact avec les responsables de l'organisation dès son arrivée sur place.
- Il sera en lien direct avec l'organisation et les autres services de secours.
- Ses coordonnées seront transmises à l'organisateur avant la manifestation.
- Il contrôle et tient à jour toute la documentation utile pour les intervenants ainsi que le journal de poste et le journal des patients.
- Un Briefing de sécurité est organisé sur site avant le début de la manifestation avec les différents responsables.

6.5 Le personnel professionnel

- Assure un appui aux équipes secouristes durant toute la manifestation.
- Assure les soins avancés sur le poste de secours, lors des prises en charge dans toutes les zones de la manifestation et au PMA.
- Organise le triage des patients dépassant les ressources secouristes et décide de l'engagement des moyens ambulanciers en cas de nécessité.
- Collabore et se met à disposition des secouristes.

6.6 Le personnel non-professionnel - secouriste

- Se met à disposition du chef de poste pour tous les types de prise en charge.
- Assiste le professionnel, en cas de présence de celui-ci sur site, lors des interventions durant la période des courses.
- Organise le transport des patients vers le Poste Médical Avancé PMA – Petite Noria.
- Organise les premiers secours lors de l'absence des professionnels.

6.7 Le poste de secours

- Doit être facilement accessible autant par les participants que le public.
- Doit être facilement accessible par les services de secours externes.
- Doit être reconnaissable et balisé.
- Doit permettre de donner des soins avancés dans le respect de l'intimité des bénéficiaires et des règles d'hygiène hospitalière.
- Doit avoir accès à l'eau et à l'électricité.

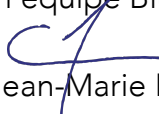
7. Conclusion

Le concept mis en place correspond à celui qui avait été mis en place l'année dernière.

BlueFires Sàrl propose un appui professionnel durant toute la période d'activité par la présence directe d'un professionnels de la santé sur place. Cette ressource permettra de pouvoir évaluer les patients, prodiguer des soins ou prendre des décisions qui ne sont pas du ressort des secouristes, il doit permettre de limiter l'engagement des ressources ambulancières du quotidien.

De plus, un poste de secours sera mis en place sur un site proche du centre des activités et facilement accessible pour les visiteurs et pour les évacuations sanitaires par ambulance.

Pour l'équipe BlueFires


Jean-Marie Erb
Directeur

